



## APPEL A PROJET GENERIQUE 2021 ANR AXES « SCIENCES DE BASE POUR L'ENERGIE » ET « UNE ENERGIE DURABLE, PROPRE, SURE ET EFFICACE »

Le prochain Appel à Projet Générique de l'ANR (AAPG2021) proposera une structuration différente de la programmation sur la thématique de l'énergie. Cette programmation vise à mettre un accent supplémentaire sur la recherche fondamentale en créant un nouvel axe « Sciences de Base pour l'Energie », au-delà de l'axe existant « Une énergie durable, propre, sûre et efficace ».

Le nouvel axe « sciences de base pour l'énergie » vise à soutenir des travaux de recherche amont, permettant de prospecter de nouvelles idées et méthodes et d'étudier des concepts en rupture. Avec des perspectives d'application à long terme, notamment au-delà d'un horizon de 15 ans, cet axe a pour ambition de mobiliser largement des communautés de spectre disciplinaire varié et transposer au domaine de l'énergie des connaissances fondamentales, des méthodes et des outils issus des disciplines des sciences de la matière, de l'ingénieur et du numérique. Il s'agira de susciter des projets de recherche rassemblant des compétences en provenance d'un large spectre de communautés scientifiques, dont certaines n'ont pas nécessairement, aujourd'hui, l'énergie pour objet d'application.

L'axe « Une énergie durable, propre, sûre et efficace » quant à lui, a pour vocation, d'une part, d'accélérer les recherches destinées à améliorer les technologies dans le domaine de l'énergie (perspective de moyen terme), et d'autre part, de soutenir des projets de recherche impliquant les sciences humaines et sociales, dans la diversité de leurs disciplines, soit en coopération avec d'autres disciplines dans des travaux fortement interdisciplinaires, soit dans des projets spécifiques aux SHS.

## Chacun de ces 2 axes fera l'objet d'un Comité d'Evaluation Scientifique dédié.

Cette évolution a pour objectif de susciter davantage de projets ANR s'intéressant au domaine de l'Energie. Vous êtes donc encouragé à présenter des projets dans l'un ou l'autre de ces axes. Tous les types de projets (JCJC, PRC, PRCE, PRCI) sont concernés.